

Arrêté Préfectoral du 14 Août 2024

Restrictions des usages de l'eau

La Préfecture de Vaucluse, sur la base de l'avis exprimé par les comités « Ressources en eau », a décidé de placer **LE BASSIN DU CALAVON-MEDIAN EN SITUATION D'ALERTE**. Les mesures de restriction de l'usage de l'eau visent toutes les catégories d'utilisateurs (entreprises, agriculteurs, collectivités, particuliers...). Ces mesures sont détaillées sur le site internet de la Commune dans l'arrêté préfectoral du 14-08-2024 et par voie d'affichage en Mairie. Le Préfet de Vaucluse fait appel au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et pour réduire au strict nécessaire sa consommation d'eau.